Écoles Multi-Sports

2023/24

VILLE DE
SAINT MEDARD
EN JALLES

Quelques chiffres

- Dispositif qui existe depuis + de 25 ans

- 561 enfants inscrits cette année (709 demandes)

- 7 écoles multi-sports

- Financé par la Mairie, la CAF, le département de la Gironde et les familles

Objectifs de l'EMS

- Pas de compétition, ni d’entraînement : initiation et découverte, complémentaire avec les clubs locaux

- Transmettre le goût de l'effort, respect de l'autre et esprit d'équipe

- Développer des compétences motrices, cognitives, énergétiques et didactiques (règles et culture sportive)

- Séances ludiques !

Dates 2023/24

- Début semaine du 25/09/23
- Fin la semaine du 03/06/24
- Challenge des EMS le mercredi 12 juin 2024 au stade Robert Monseau. Gajac (petits) et Cérillan (grands), tenants du titre

Facturation

- Période d'essai jusqu'au 20/10/23
- Facturation en juillet 2024 suivant le Quotient Familial
- Réduction sur le forfait seulement en cas d'arrêt maladie >1 mois ou déménagement
- Annulation et certificat uniquement à c.dacosta@saint-medard-en-jalles.fr

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS ANNUELS ÉCOLES MULTISPORTS
<= 400	39,61 €
> 400 ≤ 600	47,03 €
> 600 ≤ 800	52,95 €
> 800 ≤ 1 000	61,10 €
> 1 000 ≤ 1 250	73,35 €
> 1 250 ≤ 1 500	76,62 €
> 1 500 ≤ 1 750	81,21 €
> 1 750 ≤ 2 000	83,45 €
> 2 000 ≤ 2 500	93,81 €
> 2 500	106,39 €

Fonctionnement soir

- Commun aux 7 écoles (+15 min pour Hastignan)
- 16h30/17h : sortie classe et goûter au CLAE
- 17h/18h : séance d'EMS
- 18h/18h15 : accueil des parents
- Après 18h15 : CLAE

Séances sportives

- 4 familles sportives avec 7/8 séances d'1h

- CP/CE1 : athlétisme, jeux d'opposition, sport collectif et gym

- CE2/CM1/CM2 : athlétisme, sport collectif, sport de raquette et vélo (vélo et casque à charge de la famille)

- Livret de suivi remis à la fin de chaque cycle

Tenue de sport et savoir être

- Tenue de sport indispensable à chaque séance (survêtement, short, legging, chaussures de sports). Temps de change prévu.

- Vélo et casque en bon état lors des séances cyclistes (fournis par familles)

- Respect des autres enfants, des éducateurs et du matériel

- Ne pas forcer les enfants à venir s'ils ne le souhaitent pas. Discussion éducateur-parents dans ce cas.

Infos diverses

- Généralement pas de séance en cas de grève car les EMS sont liées au CLAE

- Pas de certificat médical de non contre indication demandé

- Des vacances sportives sont proposées aux enfants de CM1/CM2 + collège sur les vacances d'automne* (2 semaines), hiver* (2 semaines), printemps* (2 semaines) et été (6 semaines).
*10/16 ans S1 et 12/16 ans S2

- Contacts au service des sports EMS : Christophe Dacosta et Loïc Besnard
05.56.05.71.14